

Questions au Feuilleton

2. Quels sont le nom et l'adresse des entreprises et des particuliers auxquels on a adjugé ces contrats, quelles sommes a-t-on dépensées dans chaque cas et quel était le but de chacun des contrats?

3. Dans le cas des dépenses faites à des fins de publicité et/ou d'information par la division de la publicité ou de l'information du ministère, quels étaient, dans chaque cas, la somme en cause et le but de la dépense?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): La Compagnie des jeunes canadiens me transmet les renseignements suivants: 1. et 2. 1972-1973, Campbell Printing, 880, rue Wellington, Ottawa, Ontario, \$3,175.20; 1973-1974, Ross-Ellis Limited, 300, rue Ann, Montréal, P.Q., \$3,800.44; Buts des contrats: Rapport annuel.

3. Sans objet.

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS—LES FRAIS PUBLICITAIRES

Question n° 2892—M. Nystrom:

1. Au cours des années financières 1972-1973 et 1973-1974 (jusqu'ici) quelles sommes le ministère des Affaires des anciens combattants a-t-il consacrées annuellement à la publicité et/ou à l'information?

2. Quels sont le nom et l'adresse des entreprises et des particuliers auxquels on a adjugé ces contrats, quelles sommes a-t-on dépensées dans chaque cas et quel était le but de chacun des contrats?

3. Dans le cas des dépenses faites à des fins de publicité et/ou d'information par la division de la publicité ou de l'information du ministère, quels étaient, dans chaque cas, la somme en cause et le but de la dépense?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): 1. 1972/1973, \$94,620; 1973/1974, \$95,568.

2. 1972/1973, John Doherty & Co. Ltd., Ottawa, Ontario, \$2,864; 1973/1974, John Doherty & Co. Ltd., Ottawa, Ontario, \$7,615. Permettre aux Relations publiques d'accomplir le surcroît de travail passager pour lequel il n'eût pas été rentable de retenir les services d'employés permanents; fournir des services comme l'organisation des réunions auxquelles doivent prendre la parole le ministre ou les cadres supérieurs du Ministère.

3.	1972-1973	1973-1974	
	\$	\$	
	5,465	52,976	Publicité
	30,804	9,013	Droits des artistes et techniciens
	16,696	9,048	Livres du Souvenir
	10,104	1,768	Photographie
	3,875	390	Hospitalité
	18,540	10,459	Impression et publication
	6,272	4,299	Déplacements

FORCES ARMÉES CANADIENNES—LES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES REMPORTEÉS PAR LES OFFICIERS

Question n° 3122—M. Forrestall:

1. A partir du grade de lieutenant et, pour chaque grade, combien d'officiers sortis du rang ont obtenu des diplômes universitaires au cours des trois dernières années?

[M. Nystrom.]

2. Parmi ces officiers, quels sont le nombre total et le pourcentage de ceux qui ont été promus après l'obtention d'un diplôme universitaire?

3. Combien d'officiers qui se sont engagés à titre permanent dans les Forces régulières au grade de lieutenant et au-dessus, possédaient des titres universitaires au moment de leur engagement, ou les ont obtenus au cours des trois dernières années?

4. Quels sont le nombre total et le pourcentage de ces officiers qui ont été promus après l'obtention de ces titres universitaires?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1. Lieutenant-colonel, 1; Major, 9; Capitaine, 12; Lieutenant, 5.

2. Cinq officiers ont été promus, soit 18.4 p. 100 de ceux qui ont obtenu un diplôme.

3. 373 officiers.

4. Sept officiers ont été promus, soit 1.87 p. 100 de ceux qui ont obtenu un diplôme.

LES VEUVES DE FONCTIONNAIRES TOUCHANT UNE PENSION INFÉRIEURE À \$100 PAR MOIS

Question n° 3127—M. Leggart:

Combien de veuves d'employés fédéraux retraités reçoivent une pension s'élevant à moins de 100 dollars par mois?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): 1. 13,402 veuves d'anciens employés fédéraux reçoivent une pension inférieure à \$100 par mois. Ce chiffre comprend et les veuves d'employés fédéraux retraités et celles d'employés décédés avant la retraite.

LA MUSIQUE NADEN DES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Question n° 3131—M. McKinnon:

1. A-t-on envoyé plusieurs membres de la fanfare Naden des Forces armées canadiennes dans un avion militaire aux Îles Hawaii le 23 septembre 1973 et les a-t-on fait rentrer à bord d'un appareil commercial le 26 septembre?

2. a) Combien d'engagements ont-ils obtenus à Hawaii et quels étaient-ils, b) dans quel genre d'appareil sont-ils allés à Hawaii, c) combien coûte par mille l'exploitation de cet appareil, d) quel était le prix du voyage de retour?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1. Dix-huit membres de la Fanfare Naden des Forces canadiennes se sont rendus aux îles Hawaii par avion militaire, le 23 septembre 1973. Il s'agissait d'un vol prévu aux fins de ramener de Hawaii du personnel de soutien qui avait participé à l'important exercice conjoint Australie/Canada/États-Unis; il n'avait donc pas pour premier but de transporter la fanfare à Hawaii. Quinze des musiciens sont revenus à Victoria par ligne commerciale, le 25 septembre 1973, afin de se joindre au reste de la Fanfare Naden qui devait entreprendre une tournée le 27 septembre 1973. Les trois autres musiciens sont revenus plus tard par avion militaire.

2. a) La Fanfare Naden a rempli trois engagements: le 23 septembre 1973—un concert spécial; le 23 septembre 1973—une danse pour les militaires des trois pays participants; le 24 septembre 1973—une réception offerte par les Canadiens. b) Boeing 707. c) Le coût du carburant par mille varie considérablement et est en fonction de la vitesse et du poids total de l'avion, y compris le carburant. Au prix courant du carburant, le coût par mille du Boeing 707 varie entre 65 et 73 cents. d) \$2,448 pour les 15 musiciens.